

COMPTE RENDU de la réunion publique du mercredi 4 mars 2022 à 17 h :

ETAIENT PRESENTS PHYSIQUEMENT DANS LA SALLE DE LA CANTINE DE L'ECOLE DE RABAT LES TROIS SEIGNEURS :

Madame Yolande DENJEAN, maire de Rabat

Madame Nathalie MAZZOLENI, Adjointe au maire de Rabat

Monsieur Paul GOMES, Adjoint au maire de Rabat

Madame GRASSAUD Marie-Jeanne, Adjointe au maire de Rabat

Monsieur BROCHADO Joseph, Conseiller municipal de Rabat

Monsieur MACHADO Guillaume, Conseiller municipal de Rabat

Madame RETIERE Andréanne, Conseillère municipal de Rabat

Madame Valentine ZERBIB, du Bureau d'études AMENA en charge de la révision du PLU

Madame Nathalie SACREZ chargée de mission Urbanisme & Habitat à la communauté de communes du Pays de Tarascon, L'EPCI ayant la compétence PLU depuis le 1^{er} janvier 2018

Une quarantaine d'habitants du village, ainsi qu'en témoignent **les photographies ci - annexées**

Dans le cadre de la procédure de révision du PLU de Rabat Les Trois Seigneurs, la concertation avec le public (prévue par l'article L103-2 du Code de l'urbanisme) a été relancée à compter du 13 décembre 2021 ; à cet effet, les pièces du dossier de PLU ont été mises à disposition de la population au fur et à mesure de leur élaboration à la fois dans les locaux de la commune et de la communauté de communes et sur le site internet de cette dernière ; par ailleurs des registres de consultation ont été mis à leur disposition, pour permettre à la population de donner son avis, poser ses questions et déposer ses demandes.

Le 21 février 2022, comme annoncé le 13 décembre 2021, la population était conviée à participer le mercredi 4 mars 2020 à 17 h à une réunion publique de concertation sur le projet de PLU.

Après un mot d'introduction de Madame le Maire qui a rappelé que le projet de PLU s'inscrivait dans le projet politique porté par la nouvelle municipalité et par ailleurs indiqué qu'elle entendait répondre personnellement par courrier à chaque demande formulée dans

les registres de consultation, le bureau d'études a rappelé le contexte réglementaire et présenté le projet à partir du **document Power Point ci annexé**.

Des panneaux d'information relatifs au PADD et au zonage (**ci annexés**) étaient par ailleurs affichés dans la salle de la cantine ; enfin, tous les présents ont été invités à poser les questions nécessaires à leur bonne compréhension des choses.

Quelques questions portant sur l'activité agricole en zone Ntvb, sur les incidences de la loi Climat et résilience, sur les possibilités d'accueil de la population au-delà de l'année 2032, sur les raisons de l'accroissement de population du village ont été posées auxquelles il a été répondu en séance.

La réunion s'est déroulée dans un très bon climat.

La réunion s'est achevée à 18 h 30.



